

# Meunier-Mourin sprl et Chimsco s.a., deux sociétés unies pour le meilleur

Lors du comité de rédaction de ce journal, rebondissant sur l'annonce de la première maison certifiée passive en Région wallonne, nous avons décidé de rencontrer l'entreprise bois à l'origine de cet ouvrage, la société Meunier-Mourin sprl à Yvoir, et son responsable Gérard Meunier.

Rattrapés par l'actualité, nous avons appris sa reprise par la société Chimsco s.a. à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009. Rien d'étonnant à ce rapprochement amical tant les deux entités partagent des valeurs semblables, comme l'écoute et le respect des clients et des collaborateurs, ou la recherche active dans le domaine de l'énergie.

Pour celui qui aura le plaisir de croiser le chemin de Gérard Meunier, ou celui d'Aimé Michaux et de son fils Xavier, ces derniers représentant Chimsco s.a., il est d'autres qualités communes qui sautent aux yeux : un amour profond pour le matériau bois, une grande disponibilité et un professionnalisme de haut niveau.



Vue extérieure de la première maison certifiée passive de Wallonie, située à Attert

## L'amour du travail bien fait

Depuis plus de vingt ans, Gérard Meunier construit des maisons en bois. En fait, cette passion pour la construction bois, il l'associe à sa sensibilité en faveur de l'écologie, lui qui a vécu très jeune au cœur d'une zone naturelle préservée. Le déclic se produira dans les années quatre-vingts, à l'occasion d'une rencontre et d'un échange prolongé de points de vue et de connaissances, avec un architecte d'origine canadienne.

Comme il l'indique, « avant cette rencontre, je faisais déjà beaucoup de charpentes en bois, je travaillais également la menuiserie en m'impliquant dans la fabrication de meubles de cuisine. À partir de cette rencontre, je me suis orienté spécifiquement vers la construction bois, en privilégiant la technique de l'ossature bois. Dès 1995, l'entreprise Meunier-Mourin sprl vivait déjà de la maison bois ! Nous étions d'ailleurs présents dès la première édition du salon namurois "Bois et Habitat" ».

Mais l'homme a toujours souhaité se différencier de ses collègues, convaincu qu'il était de l'importance de la performance énergétique d'une maison bois. Un précurseur ! « Grâce à l'un de mes professeurs, à Mons, dans les années septante-cinq, je suis resté très sensible à la physique du bâtiment. Ce faisant, on a pro-

posé aux gens toujours plus d'isolant. À l'époque, on parlait déjà d'étanchéité à l'air et de ventilation mécanique contrôlée (VMC) à nos clients ! ».

Alors aujourd'hui, ce n'est certainement pas un hasard si la première maison certifiée passive de Wallonie est signée par la sprl Meunier-Mourin. Gérard Meunier se souvient : « les gens à l'origine de cette réalisation, un jeune couple qui en était déjà à sa troisième maison, étaient venus nous rencontrer sur notre stand, lors d'une édition précédente du salon "Bois et Habitat". En travaillant sur leur projet, on s'est rapidement rendu compte qu'on pouvait faire migrer leur projet d'une réalisation basse énergie vers une construction passive. Comme on gérait le dossier de A à Z, on savait très bien où cela pêchait, et où on pourrait gagner ; dans le cas présent, au niveau du plafond de la cave par exemple. Le besoin de chauffage à atteindre pour que l'on puisse dire qu'une construction relève de la norme passive doit être inférieur à 15 kWh/m<sup>2</sup>/an. Nous avons atteint 14,2 dans le cas de cette maison, située à Attert. Comme nous remplissions également les deux autres critères pour introduire le dossier auprès de la Région (l'indice de perméabilité à l'air du bâtiment et la présence d'une ventilation mécanique contrôlée d'un type particulier),

nous avons tenté notre chance. Le dossier a été accepté, c'est le premier en Wallonie ! ».

## Le passif en recettes

« Techniquement, en voyant le plan, j'ai très vite compris que nous disposions ici d'une bonne compacité et que l'orientation du bâtiment était très favorable. Mais il faut dire que nous disposions déjà d'une forte expérience en matière de maisons basse énergie, avec des factures annuelles de chauffage inférieures à 200 euros par an ! » renchérit G. Meunier.

Et commence alors une leçon, digne de celle d'un cuisinier. De ces recettes que l'on garde en mémoire, tant elles mettent l'eau à la bouche. « Avec l'expérience, on sait assez facilement concevoir une maison passive », lance notre spécialiste. Et de nous en donner les clés, « si on considère une maison d'environ 100 m<sup>2</sup>, sur deux niveaux. Au nord, on placera les WC, la buanderie, les zones de service, éventuellement un bureau. Au sud, la cuisine et le living ; à l'ouest, les chambres. Avec des dimensions au sol qui seront proches de 8 mètres par 12, il faut que la façade sud soit celle qui accueille la majorité des fenêtres, avec environ 40 m<sup>2</sup> de vitrages, les deux niveaux cumulés. C'est confortable. En terme de répartition par



Nouveau partenariat, avec de gauche à droite, Aimé Michaux, Xavier Michaux et Gérard Meunier

façade, on essaie d'avoir 60 % des vitrages au sud, 15 % à l'est, 15 % à l'ouest et 10 % au nord, voire rien si c'est possible. Le reste n'est plus qu'une question d'isolation ».

En une dizaine de lignes, voici explicitées les règles de base de la construction passive !

Avec sa reconnaissance en tant que maison certifiée passive, la réalisation d'Attert va également bénéficier de recettes, mais fiscales celles-là. En 2009, et sous réserve de modifications, ce type de construction peut prétendre à des aides fédérales et régionales.

Au niveau fédéral, le propriétaire peut prétendre à une déduction d'impôt de 830 euros par an, pendant 10 ans, au titre de l'impôt des personnes physiques. Au niveau de la Région wallonne, une prime de 6 500 euros est octroyée pour une maison unifamiliale.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site Internet : [www.maisonpassive.be](http://www.maisonpassive.be)

## La rencontre avec Chimsco s.a.

L'aventure de la société Chimsco s.a. débute en fait dans les années septantes, sous le nom de Chims. Il s'agit alors de la première usine de Belgique à construire des charpentes industrielles en bois. L'entreprise, située sur le zoning de Achêne, connaîtra des problèmes au début des années 2000, et déposera son bilan.

Aimé Michaux, à la recherche de locaux pour une toute autre activité, découvre alors une usine en parfait ordre de marche. Coup de foudre, il décide d'acheter l'entreprise et la renomme Chimsco s.a. Il ne produit que 50 à 60 charpentes la première année ! C'est le fils, Xavier Michaux, qui fera décoller l'activité avec une production annuelle de 500 à 600 charpentes. L'usine compte désormais 25 personnes et fonctionne à un rythme soutenu, dotée

d'un bon outillage, des presses automatisées et de machines à commandes numériques.

Pour Gérard Meunier, au-delà de l'estime et du respect qu'il porte à la famille Michaux, la fusion avec Chimsco s.a. est ressentie comme une excellente opportunité professionnelle.

Son succès, Gérard Meunier pense aussi le devoir à son expérience et à sa maîtrise d'un logiciel métier, qui lui a ouvert les portes de la construction bois. Il précise, « j'ai investi en plusieurs phases. D'abord, l'achat du logiciel. Ensuite, il m'a fallu du temps pour bien le maîtriser. Aujourd'hui, nous sommes à une étape charnière dans la vie de l'entreprise car je pense que l'avenir de la construction bois passe par la préfabrication. Il faut diminuer les coûts sur chantier en optimisant notre process. C'est pourquoi je crois que ce qui est conçu sur l'or-

dinateur doit dorénavant passer par une machine à commandes numériques. C'est la logique de l'industrialisation. Je n'ai pas souhaité sauter ce pas, l'investissement était très lourd, c'est une des explications de la fusion avec Chimsco s.a. ».

Des propos salués par Aimé et Xavier Michaux qui entrevoient dans ce partenariat « des possibilités nouvelles de développer la construction bois. Forts du savoir de Gérard Meunier, de son expertise sur le logiciel de conception, nous allons pouvoir nous orienter vers de nouveaux projets. Mais en premier lieu, avec cette fusion, nous allons former les hommes. Cela va être un gros travail. En plus des gens amenés par G. Meunier, cinq personnes, nous souhaitons embaucher d'autres collaborateurs, car nous sommes convaincus du développement de l'activité dans les prochains mois ».

Dernière précision de G. Meunier, qui reprend la parole. « J'ai toujours voulu former des jeunes à ce que je savais, c'est aussi ce qui me plaît dans cette fusion. Je vais pouvoir transmettre mon savoir-faire à Xavier, la génération montante. Disons que maintenant il me reste dix ans à passer chez Chimsco s.a., après je construirai mon bateau, un vieux rêve ! ».

Pour les trois hommes, la vision de l'avenir est partagée. Pour eux, « la fusion va nous apporter des possibilités de préfabrication personnalisée. L'avenir de la construction bois est là ! Une forme d'automatisation personnalisée, capable à la fois d'éviter les erreurs et de donner corps à des projets très différents ».

Bonne route ! ■

## Contacts

Chimsco s.a.

Rue du Parc Industriel, 22 - B-5590 Achêne

Tél. : +32 (0)83 21 57 61

E-mail : [info@chimsco.be](mailto:info@chimsco.be)

Web : [www.chimsco.be](http://www.chimsco.be)



Vue intérieure de la maison passive d'Attert